

19.01.2005 - 19:27 Uhr

Prise de position sur la date de votation sur le partenariat enregistré

Berne (ots) -

La Coordination nationale "Oui au partenariat enregistré" accueille avec satisfaction la décision du Conseil fédéral de fixer au 5 juin 2005 la votation populaire sur le partenariat enregistré entre personnes du même sexe.

La Coordination nationale se réjouit de pouvoir mener une discussion publique et citoyenne sur cet important sujet. Elle est convaincue que le peuple suisse se prononcera en juin 2005 en faveur de cette solution raisonnable, qui donnera enfin la possibilité à des partenaires de même sexe de construire une relation durable et de se donner des droits et devoirs mutuels.

Un OUI au partenariat enregistré comblera des lacunes importantes et offrira un cadre juridique adéquat, là où des contrats privés sont sans effets, par exemple en matière de droits de succession, de visite et de séjour, d'assurances sociales et de caisses de pension. Le partenariat enregistré se basant sur une responsabilité et un engagement mutuels des conjoints, il décharge l'Etat et la société d'éventuelles tâches d'assistance. La loi interdit l'adoption et la procréation médicalement assistée. Elle permet aux partenaires de consolider juridiquement et de protéger leur relation. Un OUI au partenariat enregistré est ainsi l'expression d'une société tolérante, qui croit à une liberté responsable de ses concitoyens et est ouverte vers l'avenir.

Contact:

Christian Verdon
Coordination nationale
Mobile: +41-79-446'15'87
email : christian.verdon@partenariat-oui.ch

Michaël Monney
Région romande
Mobile: +41-79-509'62'54
email : presse-romandie@partenariat-oui.ch

Internet: www.partenariat-oui.ch

Coordination nationale "Oui au partenariat enregistré"
Zinggstrasse 16, Case postale 8603
3011 Berne,
Tel.: +41-31-371'86'40
E-Mail: info@partnerschaft-ja.ch